

# Rapport d'activités

## Conseil d'héraldique et de vexillologie

### Exercice 2016

•• I. Nombre de dossiers examinés en 2016 et avis de la Ministre :

<b>Armoiries de personnes physiques - nouveaux dossiers : 11</b>	
1	F. de Meurs
2	D. Notebaert
3	E. Stern
4	H. Magotte
5	M. Lemaire
6	J.-C. Nicaïsse
7	R. Leemans
8	R. Daum
9	B. Mengal
10	M. Schauwers
11	W. Marquet
<b>Armoiries de personnes physiques - suivi de dossiers : 10</b>	
1	J.-P. Malliar et V. Maillard
2	L. Crismer
3	J. Roskam
4	P. Robert
5	S. Pecher
6	J.-L. Leynen
7	D. Buscemi
8	C. Santolaria-Lopez
9	C. Vermeersch
10	P. de Roubaix
<b>Nombre de dossiers approuvés : 9 - Enregistrements accordés en 2016 : 6</b> <b>Arrêtés délivrés : 5</b>	
<b>Armoiries, sceau et drapeau de communes : 2</b>	
1	Rebecq
2	Aiseau-Presles
<b>Communes- nombre de dossiers approuvés : 1</b>	

Madame la Ministre a suivi l'ensemble des avis rendus par le Conseil. Elle a autorisé l'enregistrement d'armoiries de personne physique dans 6 cas en 2016, des armoiries, sceau et drapeau de commune dans 1 cas.

## ••• II. Présence des membres lors des réunions

Dates	12/02/2016 - Séance de travail	04/03/2016 - Séance de travail	19/04/2016 - Séance de travail	27/05/2016 - Séance de travail	1/07/2016 - Séance de travail	30/09/2016 - Séance de travail	28/10/2016 - Séance de travail	02/12/2016 - Séance de travail
<b>Membres</b>								
F.-X. GEUBEL	X	X	X	X	Exc.	X	X	X
A. DERBAIX	X	X	X	X	X	X	X	X
A. DUPONT	X	Exc.	X	Exc.	Exc.	X	X	X
Louis-Donat CASTERMAN	NA	NA	NA	X	Exc.	X	X	X
M. LUPANT	X	X	X	Exc.	X	Exc.	X	X
B. MAUS de ROLLEY	X	X	Exc.	X	X	X	X	X
Jean NYST	X	X	X	X	X	X	X	X
M. C. PAUWELS	X	X	X	X	X	X	X	X
Jean-Paul SPRINGAEL	Exc.	Exc.	Exc.	Exc.	Exc.	Exc.	Exc.	Exc.
<b>Administration</b>								
Nathalie Demaret	X	X	X	X	X	X	X	X

## ••• III. Grille d'analyse

Le Conseil d'héraldique et de vexillologie s'assure que les demandes des requérants et des communes respectent les règles coutumières et traditionnelles de l'art héraldique et vexillologique. Ces règles sont nombreuses et concernent tant l'alternance des émaux (couleurs) que le positionnement des éléments (meubles, partitions, pièces, etc.) au sein des écus. Il s'assure également que les ornements extérieurs correspondent à ceux autorisés par les décrets. Un aperçu de ces règles peut, notamment, être trouvé dans le *Traité d'héraldique* de Michel Pastoureau, réédité à plusieurs reprises.

## ••• IV. Autres travaux

En sus de l'analyse et du suivi des dossiers repris ci-dessus, le Conseil a également travaillé à divers projets (dont certains se poursuivront en 2017) et répondu à certaines demandes :

- Établissement de la jurisprudence du Conseil ;
- Établissement d'un *vademecum* et de formulaires à l'usage des requérants consultable en ligne depuis le 01/01/2017 à l'adresse <http://www.patrimoineculturel.cfwb.be/index.php?id=15488> ;
- Réalisation de dessins au profit des requérants et conseils aux personnes physiques et aux communes.

\*\*\*